

Case FRC 1159

AUX BRAVES
MILITAIRES.





AUX BRAVES MILITAIRES

QUI ONT REPRÉSENTÉ L'ARMÉE A LA
FÉDÉRATION.

MES CHERS CAMARADES,

Vous avez été appelés ici pour unir aux sermens des départemens, districts & gardes nationales du royaume, votre serment particulier par lequel vous venez de jurer de nouveau *d'être fideles à la nation, à la loi & au roi* ; car tel est le sens unique, & il ne peut en exister d'autre pour tous les sermens des citoyens françois. Vous avez été témoins & attendris, mes chers camarades, de la bonté si caractérisée du roi qui, animant son amour pour les peuples, le fait condescendre avec sincérité à tout ce qu'il croit être

leur vœu. Vous avez été touchés des graces , de la douceur & de la magnanimité de cette reine , laquelle si outrageusement calomniée par un peuple en délire , ayant été si près d'être la victime du plus noir de tous les attentats , n'a pu cependant conserver dans son cœur aucun souvenir capable d'affoiblir son attachement pour la nation à laquelle elle s'est liée. Vous avez admiré le civisme vertueux de ces anciens & respectables guerriers , vos guides dans toutes les vertus militaires. MM. les officiers généraux & les maréchaux de France , qui ont assisté à cette cérémonie , lesquels surmontant les glaces de l'âge , ont trouvé dans leur patriotisme la force de soutenir les fatigues de cette longue cérémonie , & lui ont sacrifié avec plaisir les distinctions que les plus anciens & les plus honorables services envers la patrie leur donnoient droit d'attendre d'elle.

Rapportez dans vos corps le récit fidele de tout ce que vous avez vu ; mais auparavant c'est à vous à rendre à la nation le service le plus signalé. Vous ne pouvez vous dissimuler l'état d'indiscipline & d'insurrection dans lequel l'armée presque entiere s'est laissé entraîner. Nous sentons tous , mes chers camarades , que le retour si desirable de l'ordre dans nos corps ne peut plus s'attendre que de la nouvelle organi-

fation de l'armée. Mais des intrigues criminelles s'attachent à retarder cette organisation désormais si instamment nécessaire ; car le vertige qui s'est répandu parmi ceux de nos camarades que leur peu d'expérience a rendu si faciles à égarer tient, vous le penserez comme moi, le glaive suspendu sur la tête même de la patrie. Que deviendrait-elle si ses ennemis, si ceux qui sont jaloux du bonheur que nous attendons du nouvel ordre de choses venoient l'attaquer avant que l'ordre soit rétabli parmi ses défenseurs ; & quel est le motif de ces intrigues que vous détecterez ? c'est la seule ambition de quelques jeunes gens qui, parvenus sans aucune ancienneté au grade d'officier général, ou près d'y parvenir, veulent qu'on sacrifie actuellement toute notre formation au dessein qu'ils ont de s'y faire un fort à leur gré. Ainsi ont-ils dédaigné de se rappeler que l'assemblée nationale, d'après le vœu général de la nation, & sur-tout d'après le vôtre, a décrété que le roi seroit LE CHEF SUPRÊME DE L'ARMÉE. Or, en cette qualité, le droit incontestable de régler tous les détails de formation & de discipline lui est si légitimement dévolu, que l'assemblée nationale, pénétrée de ce principe essentiel, supplie en même tems sa majesté de vouloir bien s'occuper incessamment d'un plan d'organisation qu'elle le prioit de lui communiquer.

Le roi, toujours bon, toujours modéré, toujours plein de condescendance pour tout ce qu'il croit être avantageux au bien public, ayant en conséquence fait dresser un plan combiné avec soin dans son conseil, voulut de plus, qu'avant de l'envoyer à l'Assemblée nationale il fût concerté avec le comité militaire chargé par elle de s'occuper des bases de l'armée sur lesquelles il peut appartenir à la puissance législative de statuer.

Le comité militaire ayant fait des observations sur le plan adopté dans le conseil, le roi voulut qu'on réformât le plan sur les observations présentées par le comité; mais il y eut un très-petit nombre d'articles auxquels sa majesté crut qu'il étoit du bien absolu de la chose de ne pas adhérer: tel est entr'autres l'article par lequel un petit nombre d'officiers généraux du comité & de leur parti veulent attacher titulairement à chaque régiment, un maréchal-de-camp au-dessus du colonel, afin de se donner dans le moment, & de se conserver dans la suite une place stable qui flatte leur ambition & leur vanité. Vous voyez, mes chers camarades, qu'une telle formation rameneroit tous les vices de l'institution des colonels en second que nous avons tant blâmés, & que l'on avoit déjà réformés. Vous ne vous laisserez pas tromper sur ces vues inquietes &

despotiques auxquelles nous devons nous attendre de la part de ces nouveaux faiseurs, dont l'autorité permanente & capricieuse éloignera entièrement de vous le bienfait des grades de colonels & de lieutenans-colonels, rendus, pour la plupart, à l'ancienneté, c'est-à-dire, remis désormais entre les mains de nos peres.

Que l'ambition mal réglée de ces jeunes gens soit trompée; que les desseins pervers de ceux qui, pour entretenir une anarchie funeste, cherchent à retarder une organisation de laquelle dépend le retour de l'ordre; que leurs desseins, dis-je, soient éludés, & que ce soit à votre patriotisme que la France doive cet important service! Réunissez-vous tous pour présenter, après en avoir demandé la permission au roi, une adresse à l'Assemblée nationale, à l'effet de la supplier de hâter ses travaux sur la partie militaire, vous fondant sur le besoin pressant des circonstances; & faites connoître à l'auguste Assemblée que votre respect pour elle, essentiellement lié à celui que vous avez pour le roi, vous fait espérer de toutes ses vertus civiques, qu'elle fera ressortir dans tous ses décrets la qualité de chef suprême de l'armée qu'elle a constitué dans le roi, & qui rend ainsi le monarque ordonnateur suprême de tous les détails de l'armée.

Voilà, mes chers camarades, ce qu'ose vous

(8)

présenter un ancien soldat comme vous, qui, parvenu par tous les grades à celui de lieutenant-colonel, vous est attaché par une longue habitude, & qui croit vous en donner une preuve en vous proposant une démarche salutaire pour la patrie, & aussi utile pour vos intérêts communs, que véritablement honorable pour vous.

Recevez, mes chers camarades, tous mes vœux pour tout ce qui peut vous faire honneur & rendre heureux votre sort.

Un Lieutenant-colonel d'infanterie.